

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Fabrication éléments de façade sur la commune principale de l'AIOT 79 Rue du Nord Prolongee 59410 Anzin.

La référence de votre dossier est A-3-NY98UJSOPI et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 28/02/2023 à 10h08 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **84311732600028**

Organisme : **FAC'ALU NORD DE FRANCE**

Nom : **Bricout**

Prénom : **Frédéric**

Fonction : **Directeur**

Personne morale

N° SIRET **84311732600028**

Raison sociale **FAC'ALU NORD DE FRANCE**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

79 RUE DU NORD PROLONGEE

Anzin

59410 ANZIN

Signataire

Nom : **Bricout**

Prénom : **Frédéric**

Qualité : **Directeur**

Référent

Nom : **Bricout**

Prénom : **Frédéric**

Fonction : **Directeur**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Fabrication éléments de façade**

Description des activités :

La société fac'alu Nord de France est spécialisée dans la fabrication d'éléments de façade (bandeaux, corniches, casquette, clins, cassette, brise soleil...), de portails, de barrières ou d'escalier en aluminium et de leur revêtement par une résine acrylique ou un laquage. Le processus de fabrication est le suivant : Les différentes tôles d'aluminium sont découpées par le plasma ou la cisaille. (Phase de Découpe, cisailage). Les pièces sont ensuite pliées (phase de Pliage, façonnage). La pellicule huileuse des pièces est ensuite enlevée avant montage (phase de ponçage, dérochage). Les pièces sont ensuite montées et soudées (réalisation des éléments monoblocs). Les pièces sont poncées pour finition. (Ponçage, meulage). Les pièces partent ensuite pour la finalisation en peinture.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **79 Rue du Nord Prolongee 59410 Anzin**

X : 735630

Y : 7031516

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2940	2940-2-b	Application, cuisson, séchage de vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc.	Quantité maximale journalière de produits susceptible d'être mise en œuvre 15 kg/j	DC	
2565	2565-2-b	Traitement de surface	Volume des cuves 1400 L	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Le réseau est séparatif. Les eaux rejetées sont des eaux industrielles. Les eaux du bain (5% d'acide) sont rejetées dans le réseau communal après avoir été traitées par un neutralisateur.

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

Les eaux du bain (5% d'acide) sont rejetées dans le réseau communal après avoir été traitées par un neutralisateur.

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **0**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

sans objet

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

Les cabines peinture peuvent générer des brouillards de peinture.

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **OUI**

Traitement :

Les cabines peintures sont équipées d'un double filtrage. Un filtre papier avec isolant (2 couches de papier en fibre de type « KRAFT » haute qualité, perforées, plissées et collées). Un filtre pour rétention des brouillards de peinture cabine.

Autres sources :

sans objet

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les déchets générés par l'installation sont les suivants : -DIB. Ces déchets sont stockés dans la benne DIB et récupéré par l'entreprise de location des bennes qui se charge du traitement. -Filtre cartons. Ces déchets sont stockés dans la benne DIB et récupéré par l'entreprise de location des bennes qui se charge du traitement. -Fût peinture. Ces déchets sont stockés dans la benne DIB et récupéré par l'entreprise de location des bennes qui se charge du traitement.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **borne incendie à environ 200m du site.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Le site dispose de 16 extincteurs.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

C02_SITUATION_A4.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Plan de masse.pdf